

MAIRIE DE PIEGUT



ALPES DE HAUTE PROVENCE

EXTRAIT
COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du Vendredi 25 Mars 2011

La séance est ouverte à 20h30 sous la présidence de Mme Monique OUVRIER-BUFFET, Maire.

Présents : 6 : Monique OUVRIER-BUFFET, Jean-Pierre BROCHIER, Serge THOME, Maurice MAUREL, Alain MICHEL, Georges PAUL

Absents : 3 : Emmanuelle PAPON, Catherine ROBERT-ROUGON, Camille LEMESLE

Secrétaire de séance : Serge THOME

Mme le Maire demande aux conseillers municipaux d'approuver le compte rendu de la dernière séance du conseil municipal. Le conseil municipal approuve à l'unanimité des membres présents ce compte-rendu. Mme le Maire les remercie et ouvre la séance.

1 - Modification du poste d'adjoint administratif

Mme le Maire informe le conseil municipal que le poste d'adjoint administratif créé au 1^{er} septembre 2011 pour 17h30 de travail hebdomadaire pourrait être ramené à 16 heures de travail hebdomadaire à partir du 1^{er} avril pour les raisons suivantes :

-le retard accumulé l'an passé à pu être résorbé depuis septembre

-le nombre d'heures de travail hebdomadaire de l'autre poste d'adjoint administratif ayant été augmenté à 21 heures le 01/04/2010, le secrétariat de mairie dispose maintenant de plus d'un temps complet en nombre d'heures de travail, ce qui est supérieur aux années passées

-l'agent en poste demande à pouvoir bénéficier de son mercredi et à grouper 16 heures de travail sur 2 jours, ceci diminuant son nombre d'heures de travail hebdomadaire

De plus Mme le Maire propose également au conseil municipal de faire bénéficier à l'agent en poste de la NBI de 15 points sur son indice majoré au prorata de sa durée hebdomadaire de travail.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, approuve à l'unanimité des membres présents, les deux propositions de Mme le Maire, et l'autorise à signer tout document nécessaire en application de cette décision.

2 - Publication d'un ouvrage par l'OIT

Un ouvrage « Au fil des Hautes terres » est en phase de création par l'office du tourisme de la Motte-Turriers. Mme le Maire explique que pour sa réalisation et sa publication à compte d'auteur, l'OIT souhaiterait récolter des aides de la part des municipalités du canton.

L'OIT demande une participation de 300 € pour le financement de la création de cet ouvrage.

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité de verser la subvention demandée de 300€ pour la réalisation de ce livre.

3 - Solidarité Japon

Mme le Maire présente le courrier demandant une aide financière pour les japonais victimes du tremblement de terre et des dégâts des eaux survenus récemment au Japon. Après avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité de ne pas répondre à cette demande celle-ci n'émanant pas de l'association des maires des Alpes de Haute Provence.

4 - Préparation des budgets 2011

Mr Serge THOME, adjoint délégué aux finances fait part de la dernière réunion de travail de la commission des finances concernant la préparation des budgets 2011.

Il propose d'exposer en premier lieu les différents investissements prévus pour la rénovation et l'amélioration des logements communaux pour l'année 2011.

Mme le Maire présente plusieurs devis pour la réfection des peintures de la maison dite de la Voûte. Les devis sont comparés par rapport à leur prix et à leurs prestations de service. L'entreprise DAUMAS est retenue à la condition que les travaux puissent être fait dans des délais rapides, avant juillet 2011.

5 - Questions diverses :

ONF propose un éclaircissement de la plantation des Mélèzes de 7ha situés en contre bas de MontSérieux. Cette coupe serait associée à une autre coupe prévue sur la commune de VENTEROL. Le bois serait vendu. Le conseil municipal est d'accord sur le principe et attend le proposition d'une entreprise afin de connaître les conditions d'exploitation et le revenu dégagé par la vente du bois.

Mme le Maire informe le conseil que les CMR ont pris contact avec la Mairie afin de proposer à nouveau un intervenant en musique pour un heure dans chaque école du RPI tous les mardis matins, et ce jusqu'à la fin de l'année scolaire.

Le financement de ces interventions serait supporté par les deux communes de PIEGUT et VENTEROL à hauteur de 660€ pour chacune jusqu'en juin.

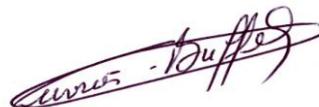
Après avoir délibéré, le conseil municipal approuve à l'unanimité des membres présents la proposition des CMR à la condition que la commune de VENTEROL accepte également ces conditions d'intervention.

M Jérôme MARIE fait part au conseil municipal par un courrier de ne pas renouveler sa demande pour un jardin communal pour cette année 2011.

Mme Marie-José FINIELS a fait une demande par courrier de location d'un jardin communal pour cette année 2011. Le conseil municipal accepte à l'unanimité des membres présents sa demande, soit un jardin potager d'une surface de 100m² maximum, aux Auches, pour l'année 2011, pour 35€ par an.

La séance est levée à 23H30.

Le Maire



Mme OUVRIER-BUFFET